

la fréquentation des hommes instruits et des livres, il en avait rapporté des moyens de plus et se rendre utile à ses compatriotes. Élu représentant du Comté de Kamouraska après l'union des Provinces, il a par ses actes et ses votes, mérité la continuation de la part de la population Canadienne, de l'estime et de la confiance qu'il s'était acquises. — Minerve

Naissances.

A Sorel, le 20 du courant, la dame de M. Augustin St. Louis, fils, a mis au monde un fils.

Mariages.

A Québec, le 18, M. Edouard Antille, pilote de St. Jean Port-Joli, a Dame veuve Emélie T. Buteau, de St. Valier. A St. Pierre Les-Becquets, le 16, Louis Flavien Goudeault, écrivain, et juge de paix de St. Jean Des Châtains, a Dlle Marguerite Joséphine, fille de Benj. de Moras, écrivain, major de milice, de St. Pierre.

Décès.

En cette ville, le 21 du courant, après trois semaines de maladie, (du typhus) M. Nicolas Heney, menuisier, âgé de 47 ans. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse inconsolable, huit enfants et de nombreux amis. En cette ville, le 22, Dame Marguerite Sarrère dite Lacroix, veuve de feu M. Pierre Fournier, âgée de 83 ans. En cette ville, le 19, M. Chs. E. O'Keefe, 3e fils de feu R. O'Keefe, écrivain, notaire.

AVIS.

TOUTES Personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu JOHN EASTON MILLS, Esq., et son vivant Banquier de Montréal, sont priées de le présenter pour être réglées, et celles qui doivent à la dite succession de payer, sans délai le montant de leurs comptes, au bureau occupé ci-devant par le défunt, au St. François-Xavier.

WILLIAM LYMAN,

Procureur de Mme Hannah Lyman Mills Montréal, 26 nov.



COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MONTREAL A LACHINE.

TRANSPORTERA jusqu'à nouvel avis, les PAS-SAGERS (excepté le Dimanche) entre MONTREAL ET LACHINE, A commencer de JEUDI le 25 Novembre, comme suit:—

Table with 2 columns: Destination (Montreal, Lachine) and Time (Morning, Afternoon, Evening).

PREMIERE CLASSE.

A Lachine, 1s. 10 1/2 avec bagage jusqu'à 60 lbs. Devenir 10 1/2.

DEUXIEME CLASSE.

A Lachine, 1s. 3 1/2. Devenir 10 1/2.

TROISIEME CLASSE.

A Lachine, 75c avec bagage jusqu'à 30 lbs. Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix. Les passagers partant de Montréal à 8h arrivent pour les bateaux de Beauharnois et de l'Outarde, et ceux qui partent de Montréal à 11h arrivent pour les bateaux du Haut-Canada. Montréal, 26 nov. 1847.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX. MARCHES AVANTAGEUX POUR LE COMMERCE ET LES FAMILLES.

M. LOUIS PLAMONDON, se propose de faire à son prochain de grandes améliorations à son Établissement actuel, désire donner son fond de Magasin à partir de ce jour à une réduction considérable sur les prix ordinaires. Les effets et marchandises seront vendus à bien peu de chose au-dessus du prix courant, etc. 26 nov.

RESTAURANT DE COMPAIN, PLACE D'ARMES.

M. COMPAIN qui a été plusieurs années chef de la cuisine de deux brigades de carabiniers et du 77e régiment, ainsi que de plusieurs clubs, au nombre desquels était celui de la Reforme où se trouvaient les plus célèbres gourmets, vient d'ouvrir un RESTAURANT au coin de la Place d'Armes et de la Grande rue St. Jacques, vis-à-vis la nouvelle Banque de Montréal. On trouvera constamment à ce Restaurant une liste de mets qui égale celles de Paris et de New-York, sous le rapport de la variété et de la qualité. Son salon et ses autres appartements sont élégants et commodément meublés et n'en cèdent en rien à aucun autre établissement en ce genre. Le propriétaire sollicite le patronage du public, persuadé qu'il est, qu'un Restaurant tenu sur un bon pied, peut être utile aux hommes d'affaires et lorsqu'ils se trouvent dans le besoin de prendre un repas lorsqu'ils sont éloignés de chez eux. On trouvera à ce restaurant des mets de toute espèce, préparés à toute heure du jour. Ses vins et ses liqueurs seront toujours du premier choix. Il peut donner des dîners publics à vingt et soixante personnes. Les soupers pour un nombre plus ou moins grand de personnes seront aussi servis avec les mets les plus délicats qu'offre la saison. Vraie soupe à la tortue en tout temps.—21 nov.

MAGASIN DE MODES. ÉTABLISSEMENT PARISIEN.

MADAME ROLIEU a l'honneur d'informer les Dames de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son établissement de modes AU NO. 157, RUE NOTRE-DAME. On trouvera chez elle, un grand assortiment d'OBJETS DE MODES, FLEURS FRANÇAISES, CHAPEAUX, BONNETS, ORNEMENTS POUR CHEVEUX, etc., d'après les dernières modes de Londres et de Paris. Habillements et ouvrages faits sur commande. Montréal, 23 nov. 1847.

VENTE REMISE. LA Vente de MEUBLES DE MENAGE, etc., qui LA devait avoir lieu hier, à la demeure de JOHN OWENS, écrivain, est REMISE à MARDI, le 30 du courant. Vente à ONZE heures. L. J. HARKIN. 26 nov.

PORTRAITS AU DAGUERROTYPHE.

M. M. DESNOVERS a l'honneur d'informer le public de Montréal qu'il a ouvert ses CHAMBRES DE DAGUERROTYPHE au No. 130, Rue Notre Dame, où il se propose d'exercer son art. M. D. peut prendre des portraits d'enfants à tout âge. Il se transportera aussi à la résidence de ceux qui le désirent. Ceux qui voudraient conserver les traits d'un parent ou ami décédé peuvent le faire en s'adressant à M. D. le plus tôt possible après la mort. N. B.—M. D. enseigne l'art du Daguerrotyphe en douze leçons et a un appareil à vendre. Ses prix sont très réduits. Entrée par la porte cochère. 23 nov.

RACINES BULBEUSES, &c. A MEILLEUR MARCHÉ QU'ELLES ONT JAMAIS ÉTÉ OFFERTES AUPARAVANT.

NOUVELLEMENT reçu par l'Express le VIRGIL, venant d'HOLLANDE, 10,000 Hyacinthes tulipes, lis, safran, jonquilles, &c., à vendre à bon marché, au JARDIN BOTANIQUE de GUILBAULT, 14, rue Coté, derrière la Banque de Montréal. N. B. Venez voir avant d'aller acheter ailleurs. GUILBAULT. 9 nov. 1847.

Laines de Berlin. Halle des Odd-Fellows, Grande Rue St. Jacques.

MADAME WALTON a l'honneur d'offrir ses remerciements sincères au public, pour l'encouragement libéral qu'elle en a reçu depuis qu'elle a ouvert son établissement de LAINES DE BERLIN, et elle annonce qu'elle vient d'ouvrir son importation par les derniers vaisseaux. On la trouvera le plus splendide qu'il y ait jamais eu dans la Province, contenant des paquets de toutes couleurs et de toutes les nuances et en même temps d'une qualité supérieure. SON FONDS est en vue à partir d'aujourd'hui. 23 nov. 1847.

A GRAND MARCHÉ !!! FONDS DE MAGASIN DE £12,000, A vendre au No. 124, Rue Notre Dame, VIS-À-VIS L'ÉGLISE ANGLAISE.

LES Soussignés respectueusement leurs remerciements pratiques et le public en général qu'ils ont commencé à vendre et veulent vendre sous un court délai leurs fonds de magasin. Ils ont fait une déduction de plus de 25 pour cent sur le prix courant des marchandises déjà évaluées à très bas prix et importés directement par eux. Le fonds de leur magasin se compose d'un assortiment général de Marchandises de goût et d'usage de la meilleure qualité et dans le meilleur ordre, parmi lesquelles se trouve leur importation de l'Autriche composée des effets les mieux choisis et les plus nouveaux, tels que:— Gros-de-Naples, Satins damassés, Soieries, Dentelles de fil et de soie, Fleurs Françaises, Plumes, Rubans, Mousseline de laine, Cachemires, Indiennes, Alpacas lustrés, Orléans, Mérinos Français, Paramattas, Couvertures, Velours de soie, Châles, Cachemires et Satins, Collets et Chemisettes, Pelletteries, Plades pour manteau et robes, Gants et Bas de tout genre, Patron de robes de tout genre, Draps fins et superfins, Draps de Pilote, Casimires, Flanelles, Couvertures, Linges de table, Tapis, Bonnets de laine pour Dames, en quantité, Laine de Berlin et patrons, Chemises de laine, Caleçons de laine, Dimas, Coton blanc et autres, Toiles d'Irlande, Toiles à drap, etc., etc. N. B. Comme ce fonds de magasin doit être vendu sans réserve, il est important pour les marchands et les familles de venir le plus vite le visiter. Ils ne trouveront jamais une pareille occasion. Le tout pour argent comptant. BEAUDRY & FRÈRE. Montréal, 23 nov. 1847.

NOUVEAUX LIVRES FRANÇAIS.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitants de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'angle de la rue Notre-Dame, un ÉTABLISSEMENT d'ÉPICIERIE et qu'ils ont en main un fond choisi avec soin de provisions et articles frais tels que THÉS, CAFÉS, SECES, EPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRUITS, etc. etc. —AUSI: Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS: FORTER de Londres et de Dublin, ALER de Edimbourg et de Montréal, etc. Les effets ci-dessus ayant été récemment achetés et à de bas prix pour argent comptant, ils sont garantis comme frais et nouveaux et seront vendus pour un petit profit. Cafés rôtis et moulus chaque jour. Arrivés aujourd'hui du RAISIN FRAIS, PRUNES, PRUNEAUX en barils et en caisses, etc. etc. MACFARLANE & ALLAN. 23 nov.

ÉPICIERIE, VINS, THÉ, &c. Nouvel Établissement, No. 31, Grande rue St. Jacques, à côté de l'Église Wesleyenne.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitants de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'angle de la rue Notre-Dame, un ÉTABLISSEMENT d'ÉPICIERIE et qu'ils ont en main un fond choisi avec soin de provisions et articles frais tels que THÉS, CAFÉS, SECES, EPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRUITS, etc. etc. —AUSI: Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS: FORTER de Londres et de Dublin, ALER de Edimbourg et de Montréal, etc. Les effets ci-dessus ayant été récemment achetés et à de bas prix pour argent comptant, ils sont garantis comme frais et nouveaux et seront vendus pour un petit profit. Cafés rôtis et moulus chaque jour. Arrivés aujourd'hui du RAISIN FRAIS, PRUNES, PRUNEAUX en barils et en caisses, etc. etc. MACFARLANE & ALLAN. 23 nov.

PLACES DE MOULINS DE PRIX.

AVIS est donné par le présent que les PLACES de MOULINS de PRIX, au Rapide Plat, à la Pointe aux Français et à la Pointe à Ferret, au Canal de Williamsburg, seront louées à l'Enchère, MARDI, le 7 Décembre prochain, à l'HOTEL JOHNSTON, à MARIATOWN, à MIDI. Le Bail sera pour vingt-et-un ans, et renouvelé pour une autre période de vingt-et-un ans, sur les conditions qu'on pourra connaître en s'adressant à ce bureau, où les plans du terrain peuvent être vus et où on obtiendra tous les renseignements nécessaires. Par ordre THOMAS A. BEGLEY, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Montréal, 12 nov. 1847.

SALONS D'EXPOSITION DE MODISTE.

Mlle. MAJOR

L'HONNEUR d'annoncer aux Dames de Montréal et des environs que ses SALONS D'EXPOSITION sont MAINTENANT OUVERTS; elle vient de recevoir les

MODES D'HIVER LES PLUS EN VOGUE

et elle a pris des arrangements pour continuer à les recevoir tous les mois. Grande rue St. Jacques, 19 nov. 1847.

Portrait de Jacques Cartier

A la sollicitation de quelques citoyens, M. THOMAS HAMEL, artiste de Québec, s'est dévoué à publier une lithographie du Portrait ci-dessus, si toutefois le public paraît disposé à l'encourager. En conséquence, le soussigné prendra les noms des personnes qui voudront y souscrire. Des listes seront déposées chez MM. les Libraires de cette ville. Souscription: 5s. G. N. GOSSELIN, Agent. Montréal, 4 nov. 1847.

MARCHAND-TAILLEUR.

LES Soussignés, reconnaissant de l'encouragement qu'il leur a été fait de leur part, ont pris la liberté de les informer, ainsi que le public en général qu'ils ont reçu son assortiment d'automne et d'hiver, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier. Les personnes désirant fournir leur drap seront servis avec la même attention et la même exactitude. CHARLES GARBAU. 29 oct.

AVIS IMPORTANT

HATEZ-VOUS DE VOUS ABONNER A LA REVUE CANADIENNE SI VOUS VOULEZ AVOIR 20 ALBUMS POUR RIEN EN SOUSCRIVANT.

Les Volumes d'abonnement de la Revue Canadienne, nous n'avons maintenant que 25 à 30 exemplaires complets. Ne perdez pas l'occasion de vous procurer à si grand marché des LECTURES INSTRUCTIVES ET AMUSANTES pour l'hiver qui s'avance.

CORPORATION DE MONTREAL.

TOUTES personnes endettées envers la Cité de Montréal, pour Contribution, Corvée, Taxe ou autrement, sont priées de PAYER IMMÉDIATEMENT entre les mains de l'Écrivain, au défaut de quoi ELLES SERONT POURSUIVIES pour le recouvrement du montant de leurs dettes, sans distinction. L. DEMERS, Trésorier de la Cité. Bureau de la Trésorerie de la Cité, 15 septembre, 1847.

CORPORATION DE MONTREAL.

AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Contribution, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai. Avis public est par le présent donné que les livres des cotisations pour les Quartiers St. Anne et St. Antoine, pour l'année courante, sont préparés et sont déposés dans le Bureau de la Trésorerie de la Cité, et sont prêts à être examinés par le public afin que ceux qui se croient lésés par les cotisations ou par les sommes déduites sur leurs propriétés, meubles ou immeubles, puissent faire appel à un Conseil de Ville pour le faire déclarer que la circonstance de leur appel n'a pu être justifiée par eux, et que l'application de la loi doit être suspendue de ce fait. Un Conseil de Ville sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles doivent être déposées par écrit et lues au Bureau de la Trésorerie de la Cité, accompagnées de deux ou autres pièces justificatives. L. DEMERS, Trésorier de la Cité. 19 nov.

TERRE A VENDRE.

A VENDRE une excellente TERRE située sur le chemin de la Pointe à Ferret, contenant 50 arpents, dont 10 en bois de bon. S'adresser à M. Frs. Benoit, rue St. Antoine, ou au sous-signe au Tamboir des H. H. J. JOSEPH LÉFÈVRE. Montréal, 23 sept. 1847.

ÉCOLE DE Médecine et de Chirurgie.

LES lectures à cette école, commenceront le 1er NOVEMBRE prochain, et auront lieu à l'ÉCOLE NIBEL d'AVRIL. Les lectures, à l'avenir seront données en français, comme suit: L'Anatomie..... Dr. BIDARD. Les Accouchements..... ANSOLDI. La Pratique de la Médecine..... BADLEY. La Chirurgie..... MONRO. La matière médicale et thérapeutique..... J. L. COCKER. La Calme..... SUTHERLAND. L'Insult de médecine ou physiologie..... FLETCHER. La médecine légale..... BOYD. La Clinique Médicale..... BADLEY. La Clinique Chirurgicale..... ANSOLDI. N. B. Les élèves qui auront complété leurs cours à cette école pourront avoir le degré de l'Université du Collège McGill d'après un arrangement fait entre ces deux institutions, et en prenant un "Annus Medicus" à ce collège. WILLIAM SUTHERLAND, M. D. 22 sept. 1847.

AVIS.

TOUTES personnes ayant à leur soin ou possession aucun ARGENT, MARCHANDISES, BIENS-MEUBLES ou EFFETS qui auraient ci-devant appartenu à des Emigrés, maintenant MORTS, ou appartenant maintenant à des Emigrés MALADES, sont par les présentes requises DE LES LIVRER sans délai au soussigné, qui a dûment été autorisé par SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL, en date du 25 Octobre courant, à recevoir ces Argent, Marchandises, Biens Meubles et Effets. JOS. CARY, Dsp. Inspecteur Génl. Montréal, 25 Octobre 1847.—2 nov.

MAGASIN DE Marchandises Seches.

M. ROBERT FORESTER a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN sur la rue Notre-Dame No. 108, coin de la rue St. Jean-Baptiste, où il offre à ventura un assortiment de Marchandises Seches, qui seront vendus à des prix très réduits parmi lesquels se trouvent les articles suivants: Drap superfin de toutes couleurs, Drap Coctier, Drap blanc de toute sorte, Colons, Orléans, Mérinos, Alpacas, Etouffes, Casimires, Couvertures, Mousseline de laine, Cashmire, Flanelle, Indienne, Gingham, Toile fine, Velours de soie, Rubans de toute sorte, Bas de toute grandeur, Collets pour Dames et Messieurs, Sabots, etc. de toute sorte; et un assortiment général de châles Sec. &c. Montréal, 2 nov. 1847.

ENCOURAGEMENT DE LA REVUE CANADIENNE

Primes extraordinaires. 20 ALBUMS DONNES POUR RIEN.

A DATER de ce jour, ceux qui s'abonneront à la Revue Canadienne et à l'Album Littéraire et Musical, pour un an et paieront leur abonnement d'avance, SIX PIASTRES en sous-payement, recevront IMMÉDIATEMENT et GRATIS 20 LIVRAISONS DE L'ALBUM contenant plus de 600 pages de notices littéraires et plus de 60 pages de musique. Pour cela, il faut s'abonner avant le 1er novembre, et avant de payer le montant de l'abonnement. A la veille de l'hiver c'est une excellente occasion de se procurer des lectures agréables et instructives à grand marché; pour SIX PIASTRES seulement vous aurez ainsi La Revue Canadienne et l'Album, pour 12 mois et 20 Albums en sus pour rien. (Lettres francs.) Montréal, 8 oct. 1847.

BANQUE DE MONTREAL.

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE de QUATRE POUR CENT sur le Fond Capital de cette Institution a été déclaré ce jour pour le semestre courant, et qu'il sera payable à la maison de Banque, en cette Cité, le 15 OCTOBRE prochain, le PREMIER JOUR de Décembre prochain. Le LIVRE de TRANSPORT sera fermé LUNDI le 8 du courant et ne sera plus ouvert de nouveau avant le premier du mois prochain. W. GUNN, Assist. Caissier. Montréal, 2 nov. 1847.

AQUEDUC DE MONTREAL.

AVIS PERIODIQUE. CEUX qui peuvent PAU de l'AQUEDUC, sont priés de venir les présenter de préférence à la Trésorerie de la Cité, afin de pouvoir en avoir un exemplaire pour leur usage personnel. Les personnes qui ne peuvent pas venir à la Trésorerie de la Cité, sont priées de venir à la Trésorerie de la Cité, afin de pouvoir en avoir un exemplaire pour leur usage personnel. BUREAU de l'Aqueduc, 200, St. J. 26 nov.

AUX ETUDIANTS.

CEUX des Étudiants en Médecine qui désireraient se procurer un exemplaire de la Revue Canadienne, sont priés de venir à la Trésorerie de la Cité, afin de pouvoir en avoir un exemplaire pour leur usage personnel. BUREAU de l'Aqueduc, 200, St. J. 26 nov.

PROVINCE DU CANADA, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT DE ST-JEAN.

Samedi, le deuxième jour d'octobre, mil huit cent quarante-sept. PRÉSENT:—L'honorable Hyppolite Guy, Juge de Circuit. L'HONORABLE JEAN RUCHI HOLLAND, de Montréal, du District de Montréal, Seigneur, propriétaire et en possession de la Seigneurie de Montréal dans le District de Montréal. Demandeur.

P. GENDRON, IMPRIMEUR.

L'HONNEUR d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir une IMPRIMERIE au No. 21, rue St-Vincent, à l'étage supérieur de la maison occupée par M. J. B. Rolland, libraire, où il recevra avec reconnaissance tous les impressions que l'on voudra bien lui confier, telle que Livres, Pamphlets, Catalogues, Billets d'enterrements, Cartes d'adresses, Circulaires, Cheques, Folioses d'Assurance, Traités, Cartes de visites, Programmes de spectacle, Annonces de diligence, Communiqués, etc. Le tout sera exécuté avec goût et célérité. Le soin que M. G. apportera aux ouvrages qui lui seront confiés, lui fait espérer une part d'encouragement qu'il sollicite bien respectueusement. Tout le matériel de son établissement est NEUF. Prix très réduits. 7 septembre, 1847.

PETIT TRAITÉ DE GRAMMAIRE ANGLAISE, A L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES, PAR CHS. GOSSELIN, Maintenant sous Presse dans l'Atelier du Journal de Québec.

CE petit livre qui a obtenu des paroles d'approbation des juges compétents et qui est un travail utile et consciencieux, renouvellera indubitablement l'encouragement du public et de ceux qui sont spécialement chargés de veiller à l'enseignement élémentaire, tels que les commissaires d'école et les instituteurs. M. Gosselin est avantageusement connu à Québec, par des études substantielles, des talents réels et surtout par son ingénieux "Télégraphe à électro", dont on a bien pu constater la praticabilité sans porter atteinte au mérite de l'invention et à l'honneur de l'inventeur. Ce dernier s'est fait un point d'honneur de la défendre. Ce dernier s'est fait un point d'honneur de la défendre. Ce dernier s'est fait un point d'honneur de la défendre.

A M. Charles Gosselin, Médecin.—J'ai lu le manuscrit de votre "Petit traité de Grammaire Anglaise à l'usage des Écoles primaires," et je me suis vu obligé de vous dire avec vérité que le public vous rendra service et aux maîtres et aux élèves. R. MACDONALD. 11 octobre, 1847.

PROSPECTUS DE L'AUTEUR.

De toutes les exigences auxquelles nous assujétit de plus en plus, chaque jour, notre position sociale, l'une des plus importantes s'est sans contredit l'étude de la langue anglaise; se refusant à cette étude c'est renoncer, de fait, à son avenir. Prendre la peine de démontrer cette vérité n'est pas vouloir démontrer un axiome. Ainsi mon unique intention est d'offrir au public un travail qui facilite cette étude et qui la rende plus abordable aux jeunes intelligences que les livres actuellement en usage dans les écoles de ce pays.

L'expérience de plusieurs années d'enseignement, mes rapports avec une foule de familles d'âge, de caractères et de dispositions divers m'ont convaincu, que les grammaires anglaises que l'on met entre leurs mains sont généralement trop au-dessus de leur portée; et qu'ainsi elles ne répondent pas à leur besoins; la phraseologie en est trop recherchée ou trop obscure. Ce sont pour eux des mots vides de sens, des phrases auxquelles ils n'attachent aucune idée, le tout étant, en outre, noyé dans une masse d'exceptions et de remarques, qui, comme un lourd fardeau, écrasent les intelligences encore faibles et délicates, et finissent souvent par y laisser la confusion, et puis le dégoût.

Ce défaut dont n'est exempté à peu près aucune de nos grammaires, m'ayant frappé de bonne heure par les obstacles qu'il me créait chaque jour, dans l'enseignement, je crus qu'il était possible de le faire disparaître, et je travaillai en conséquence. Me défat de mes seules forces et de mon propre jugement, devenu intéressé, dans un travail si petit en apparence, mais si difficile en réalité, j'ai consulté les grammaires de plus grande réputation et j'en ai extrait et simplifié, dans l'expression, les principes, et les règles qui y sont contenues, pour en faire un petit code grammatical aussi peu volumineux, et aussi substantiel que possible, afin de soulager la mémoire des enfants tout en leur donnant beaucoup à apprendre. Ce travail fait, j'ai soumis à des personnes capables d'en porter un jugement sain et impartial, j'ai invoqué l'autorité de personnes dont la lumière et le discernement ne saurait être mise en doute. Des paroles d'encouragement et même d'approbation sont tombées de leurs lèvres; mon travail tout abrégé et tout imparfait qu'il puisse être, leur a paru propre à rencontrer les besoins de l'enseignement élémentaire, et de nature à être utile également aux instituteurs et aux élèves. Parmi ces personnes je me permets de citer le nom de M. McDonald, le ci-devant directeur du Collège de Montréal, dont la science et la sincérité ne sont contestées par personne; et ce monsieur a bien voulu m'honorer d'une note d'approbation.

Appuyé d'un tel témoignage, j'ose espérer que mon humble travail rencontrera un accueil bienveillant chez nos compatriotes et surtout parmi les amis de l'éducation. CHARLES GOSSELIN.

LE REPERTOIRE NATIONAL OU RECUEIL DE BREVETS CANADIENS.

On peut s'abonner à cette publication chez MM. Fabre et Cie, à la Chambre de lecture de l'Institut Canadien, à l'Hôtel de Cambi et à l'Hôtel de Québec, ou au No. 100, rue St. Jean, chez M. Lovell et Gibson, Montréal.—5 nov. quinz.

VERNIS SUPERIEUR. POUR TUYAUX DE POELES

A vendre par M. PARKER & Cie, Pharmaciens, 103, rue Notre-Dame, Vis-à-vis la rue St. Jean-Baptiste. 29 oct.

FRANÇOIS BEIGNET, de la paroisse de St. George de Henryville, dans le dit District, Cultivateur

LA Cour sur motion de MM. MOREAU & LEBLANC, avocats du demandeur, ordonne qu'en attendant qu'il appert par le retour de John Hibbard, un des héritiers de cette terre, au vu et sur le contenu de cette cause, que le défendeur a quitté son domicile en cette Province, et qu'il ne peut être trouvé dans ce District, qu'il soit nommé par un avis public deux fois en langue française et anglaise dans la Revue Canadienne et le Montréal Herald, papiers nouveaux publiés dans ce District, de comparaitre et de répondre à cette poursuite et de répondre dans les deux mois après la dernière insertion de cet avis et à défaut par le défendeur de comparaitre et de répondre à cette poursuite dans le délai susdit, qu'il soit permis au demandeur de procéder et obtenir jugement, comme dans une cause par défaut. Par la Cour J. MCGILLIS, G. C. C.

DOMESTIQUE DEMANDEE.

On a besoin dans une famille de cette ville d'une personne bien recommandée. Il faut qu'elle sache faire la cuisine. S'adresser au bureau de la Revue Canadienne.—8 oct. 1847.